

Paris, le 15 juin 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dominique Bussereau, Président de l'ADF réfute le changement de statut de Saint-Pierre et Miquelon

Dominique Bussereau, Président de l'ADF réfute le changement de statut de Saint-Pierre et Miquelon.

L'éventuel changement de statut de Saint-Pierre et Miquelon, via un référendum est actuellement en débat dans l'archipel.

L'ADF considère que le statut actuel de Saint-Pierre et Miquelon est un outil adapté et efficace pour le développement du territoire dont les priorités sont autres que ces querelles institutionnelles.

A fortiori l'organisation d'un référendum moins d'un an avant le renouvellement du Conseil territorial serait incompréhensible.

"Je ne suis pas favorable à cette modification à marche forcée et demande au Président de la République de ne pas organiser de référendum avant les élections de 2017: Après cette échéance sera venu le temps d'un processus serein de concertation".

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 102 Départements (96 Départements métropolitains et 6 ultra-marins). Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.